

# MISSION « Lancement »

## Qu'est-ce ?

Mission d'un week-end sur une paroisse ou un groupe paroissial. Les 'Missionnaires de la Très Sainte Eucharistie' (MSE) viennent prêcher sur l'adoration perpétuelle pour susciter des adoreurs afin de lancer l'adoration de manière organisée et prolongée. Nous encourageons vivement l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, plutôt que des systèmes d'exposition tels des tabernacles que tous peuvent ouvrir ou fermer...

## Pourquoi ?

Si votre paroisse souhaite proposer l'adoration permanente, les MSE peuvent se rendre disponibles pour vous aider à réaliser cette belle aventure. Suite aux prédications des messes dominicales, nous proposons une organisation simple et efficace pour mettre en route l'adoration et aider les adoreurs à se faire remplacer, évitant ainsi les interruptions de la chaîne d'adoration. Une équipe de laïcs se met au service des adoreurs dans ce but.

## Une heure par semaine ? Et la nuit ?

La venue des MSE est utile si la paroisse souhaite organiser l'adoration de manière stable. Pour cela, les MSE proposent aux paroissiens, au cours des homélies, une invitation à adorer une heure chaque semaine. Le choix doit pouvoir se faire pour les heures du jour, mais aussi de la nuit. Dans la réunion d'organisation, les questions de sécurité sont abordées.

## Nous contacter

Contactez nous pour réfléchir et parler de ce projet. Si le curé est d'accord, proposer un week-end. Merci de contacter sœur Beata Véronique ([srbeata@stjean.com](mailto:srbeata@stjean.com) / 06 71 99 21 45) pour réserver une date et organiser la mission. Les questions précisées sur les pages suivantes seront alors abordées en détails.

## Après la mission

Le coordinateur enverra un bilan de la mission à sr Beata Véronique, afin de nous aider à assurer le suivi de la paroisse adoratrice de manière constructive.

# Fiche pratique : comment organiser cette mission ?

1) **une belle aventure dans la foi**: ce projet ambitieux est une aventure extraordinaire ! Selon des témoignages de curés, il mérite vraiment d'être proposé. Il faut poser un authentique acte de foi et laisser le Seigneur agir sur les cœurs.

2) **Partager avec le curé** et le conseil paroissial pour que chacun s'implique personnellement à la réussite de la mission. Il est bon que le curé explique pendant quelques semaines à ses paroissiens le projet de la mise en place d'une chapelle d'adoration. Cela doit se faire avant la venue du "Missionnaire de la Très Sainte Eucharistie". *Attention*: ne pas commencer à organiser la chaîne d'adoration perpétuelle avec des pré-inscriptions pour l'adoration. Cela compliquerait ensuite l'organisation que nous mettons en place. Aussi, il est inutile d'"apeurer" les paroissiens en leur parlant d'adoration "perpétuelle" au premier abord.

## 3) La prévoir et l'organiser :

- Porter cette mission et sa préparation dans la prière.
- Choix des dates : un week-end pas trop chargé dans la paroisse.
- Une rencontre entre le curé, le coordinateur et le missionnaire dès que ce dernier arrive sur la paroisse pour y prêcher. Le but est de se connaître et d'échanger sur la paroisse.

Important : pendant cette rencontre, on rappellera l'importance de distribuer des bulletins d'inscription avec des crayons pendant les messes pour inviter des adorateurs. Cela se fera au terme de l'homélie et non pas à la fin de la messe. Le bulletin se télécharge sur le site [www.adoperp.fr](http://www.adoperp.fr) Si la paroisse souhaite le modifier, merci de nous tenir au courant avant de le dupliquer.

- Une réunion d'organisation, pour faire le bilan du week-end et former les personnes qui aideront à l'organisation pratique. Ces personnes sont choisies personnellement par le curé.
- Prévoir une conférence sur l'adoration. Si nécessaire, elle peut avoir lieu deux fois (par exemple à 14h30 et à 20h30 le lundi qui suit le WE des prédications) afin de favoriser la venue du maximum de personnes possibles et répondre aux questions.
- Prévoir une communication adéquate: site paroissial, feuille d'informations paroissiales, belle affichette, annonces en chaire.
- Préparation pratique de la venue du missionnaire (Qui accueille le MSE ? Nuit (si possible au presbytère), repas, organisation des prédications pour chaque messe dominicale (horaires et lieux). Qui conduit le père MSE dans les différentes églises ? Introduction par le prêtre qui célèbre...).
- Merci de rembourser les MSE (frais de déplacements, train, frais annexes...). Sachant que ces missions demandent du temps et de l'investissement, tout don sera le bienvenu pour soutenir nos activités missionnaires.
- Merci de consulter le site [www.adoperp.fr](http://www.adoperp.fr) (cf onglet : 'Lancer l'adoration')

## PRINCIPES DE L'ADORATION PERPÉTUELLE EUCHARISTIQUE

1. L'adoration eucharistique perpétuelle est rendue possible lorsque des fidèles, principalement laïcs, s'engagent à adorer le Très-Saint-Sacrement, exposé jour et nuit dans un ostensor, sans interruption.<sup>1</sup>
2. L'adoration perpétuelle est un don de Dieu à son Église pour notre temps. Lorsque ce don est accueilli comme tel, il apporte de grands bénéfices spirituels à la communauté et devient une source de fruits et de grâces. Lorsque les adorateurs s'engagent à adorer à tour de rôle, l'adoration ne peut être perçue comme une dévotion privée, mais elle devient une « *prière aux dimensions du monde, un service éminent pour l'humanité* ».<sup>2</sup>
3. L'adoration perpétuelle n'est pas un mouvement, mais une action de l'Église, encouragée et réclamée par le Magistère.<sup>3</sup>
4. Il s'en suit que toute l'Église, à travers ses réalités paroissiales et ses mouvements ecclésiaux, est appelée à y participer.
5. La mise en place de l'adoration perpétuelle eucharistique peut s'organiser, soit sur une ville ou un diocèse à la demande d'un évêque, soit sur une paroisse à la demande d'un curé.
6. L'adoration perpétuelle eucharistique n'a pas pour but de se substituer à d'autres modalités d'adoration, ni à remplacer d'autres lieux d'adoration. Au contraire, comme le montre l'expérience, là où l'adoration perpétuelle est établie, l'adoration eucharistique se répand dans les lieux de culte environnants.
7. La chapelle d'adoration perpétuelle est une oasis de paix où les adorateurs viennent puiser de nouvelles forces : « *Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le poids du fardeau, et moi je vous soulagerai* » (Mt 11, 28) et faire une pause dans la course effrénée de leurs activités en se mettant face à la présence divine : « *Arrêtez-vous et sachez que je suis Dieu* » (Ps 46, 11).
8. Les adorateurs sont invités à s'engager à une heure d'adoration hebdomadaire. Grâce à leur régularité, la chapelle d'adoration peut rester ouverte à toute personne de passage. En tant que gardiens zélés de l'Eucharistie, ils veillent à ne jamais laisser le Saint-Sacrement seul.
9. Par le moyen de l'adoration perpétuelle, le Seigneur appelle, de sa demeure eucharistique, chaque personne, sans aucune exception.
10. Les personnes sont appelées individuellement à participer à l'adoration perpétuelle. Par cette démarche, ils répondent, d'abord et librement, au premier commandement : « *C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte* » (Mt 4, 10). Ensuite, pour chaque adorateur, « *l'acte d'adoration en dehors de la messe prolonge et intensifie ce qui est réalisé durant la célébration liturgique elle-même* ».<sup>4</sup>
11. La chaîne ininterrompue d'adorateurs a pour seul et ultime but d'adorer le Saint-Sacrement jour et nuit. Par le moyen de l'adoration perpétuelle, la communauté rend l'honneur et la gloire qui revient au Seigneur : « *Digne est l'agneau immolé de recevoir l'honneur, la louange et la gloire* » (Ap 5, 12) dans une « *adoration incessante* » (Ap 7, 15) pour « *tout ce qu'il a fait pour notre salut* » (Ap 5, 9).
12. Même si les personnes sont appelées individuellement, elles forment une fraternité eucharistique, une communauté de foi et d'amour autour de Jésus dans l'Eucharistie, sacrement et lien d'unité.
13. La prière d'adoration se déroule dans le silence, soulignant la majesté de la présence divine (*shekina*), favorisant un climat de prière et de respect des adorateurs présents. C'est aussi faciliter l'intériorité, l'écoute du Seigneur et une authentique rencontre avec lui.
14. Les personnes appelées à agir comme responsables de l'adoration sont toujours au service de l'Église. Avec grand soin, elles veillent d'une part au bon fonctionnement de l'adoration perpétuelle, s'assurant que la chaîne d'adoration demeure ininterrompue, et d'autre part, elles participent, en lien avec le curé, à la formation de leurs frères adorateurs.

---

<sup>1</sup> Sauf le vendredi saint, le samedi saint ou lorsque la messe est célébrée dans la chapelle.

<sup>2</sup> Lettre à Mgr Albert Houssiau, diocèse de Liège, à l'occasion du 750<sup>ème</sup> anniversaire de la « Fête-Dieu ».

<sup>3</sup> Cf. la lettre de la Congrégation du Clergé, encourageant une maternité spirituelle pour les prêtres par la prière d'adoration continue. L'adoration perpétuelle a déjà été encouragée dans *Redemptionis Sacramentum* (#134, 136, 140, 141) et dans *Sacramentum Caritatis* (# 66, 67).

<sup>4</sup> Benoît XVI, *Sacramentum Caritatis*, # 66.